

**Sujet:** [INTERNET] Enquête publique CENTRALE BIOGAZ DE LA RIBIERE, à Monsieur le Président de la commission d'enquête

**De :** claire-gineste@laposte.net

**Date :** Thu, 27 Sep 2018 17:06:58 +0200 (CEST)

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Je viens d'avoir connaissance du projet d'usine de méthanisation de la ZAC de la Ribière, et je souhaite vous faire part de ma consternation.

La proximité immédiate de l'établissement médico-social me semble être le premier point négatif de ce projet. En effet, en passant dans ce quartier proche du mien plusieurs fois par semaine, je vois bien que ces travailleurs handicapés sont loin d'avoir une vigilance parfaite en terme de sécurité routière.

S'ils sont en capacité aujourd'hui de rester sur le trottoir en sécurité jusqu'à l'arrêt de bus situé en contrebas, rien ne permet d'assurer qu'aucun d'entre eux ne se mettra en danger en descendant du trottoir un jour ou l'autre. Si habituellement la circulation est faible dans la rue Archimède, ce ne serait plus du tout le cas avec le va-et-vient des camions amenant quotidiennement des déchets à recycler.

Deuxième point : l'odeur... Toutes les communes ayant un tel dispositif, même plus petit, mentionnent les énormes nuisances que cela a généré. Odeurs pestilentielles s'il en est, et sur ce projet, il s'agit d'un emplacement dans un quartier où on peut légitimement se demander si les normes sont bien respectées à l'abattoir car des odeurs existent déjà et diffusent à des centaines de mètres.

Troisième point : l'impact négatif, en raison de ces nuisances, sur la fréquentation des commerces alentour, en commençant par le restaurant de l'ESAT (une importante baisse de fréquentation pourrait signer l'arrêt de cette activité, laissant ainsi des dizaines de travailleurs handicapés sans travail), et l'impact sur les promenades aménagées en bords de Vienne.

Il existe encore d'autres raisons de ne PAS implanter cette usine à cet endroit, mais celles-ci me semblent déjà essentielles, c'est pourquoi je vous demande de bien vouloir prendre en compte, Monsieur le Président, **mon opposition à ce projet de centrale de méthanisation.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Claire Gineste